

# Conseil communal de Lausanne

---

## Rapport de la commission N° 40

**chargée de l'examen du Rapport-préavis N° 2025/38 « La prospective, les données et la statistique publique dans l'administration lausannoise - Réponse au postulat de Mme Anaïs Timofte "Création d'un bureau lausannois dédié à l'étude prospective démographique" »**

---

Présidence :	Mme Lana DAMERGI (EàG)
Membres présents :	Mme Esperanza PASCUAS ZABALA (soc.) ; M. Roland PHILIPPOZ (soc.) ; M. Frédéric STEIMER (soc.) ; Mme Marlène BERARD (PLR) ; M. Yann BEAUFILS (PLR) ; Mme Alexandra BERGER (remp. Mme Paloma GRAF (Les Verts)) ; M. Eric BETTENS (Les Verts) ; Mme Anne BERGUERAND (Les Verts) ; Mme Josée Christine LAVANCHY (UDC).
Membres excusés :	Mme Karine BEAUSIRE BALLIF (soc.) ; Mme Anouck SAUGY (PLR) ; Mme Virginie CAVALLI (v'lib.).
Municipal :	M. Pierre-Antoine HILDBRAND, municipal en charge de SECURITE ET ECONOMIE.
Invité-e-s :	M. Patrick Florio, chef de l'Office appui économique et statistique, Service de l'économie.
Notes de séances :	M. Assadour Matthey

---

Lieu : Hôtel de Ville, salle du Conseil communal.

Date : 02.02.2026 - Début et fin de la séance : 17h30 – 17h42

---

**Monsieur le Municipal en charge de SECURITE ET ECONOMIE** explique que le rapport-préavis répond à la demande de créer une étude prospective et démocratique et de l'intégrer aux différents secteurs de la Ville. La tâche leur a cependant semblé trop vaste au regard des ressources et du travail qui peut être réalisé au niveau cantonal. C'est néanmoins l'occasion de relever ce qui est fait au niveau communal, le rôle que la Commune doit assumer vis-à-vis des autres offices ou entités de statistiques, l'éthique appliquée dans la réalisation de ces travaux et enfin ce qui est déjà fait et ce qui est au-delà des moyens de la Ville. C'est une réponse mi-figue mi-raisin qui décrit à la fois les ambitions de la Ville dans le domaine, comprenant un historique de ses travaux et d'un autre côté les limites qu'elle rencontre dans le risque de redondance par rapport aux travaux du Canton.

**Une commissaire** rappelle que le postulat ne demandait pas forcément de nouveaux moyens financiers, mais plutôt d'adapter les missions d'une structure existante pour renforcer l'analyse prospective. Selon elle, cela améliorerait l'aide à la décision pour l'administration et le Conseil communal. Elle juge toutefois la réponse de la Municipalité peu claire et estime qu'elle ne répond pas pleinement à la question du renforcement de l'Office d'appui statistique et économique, même si l'intégration d'une dimension prospective constitue un premier pas.

# Conseil communal de Lausanne

---

**Un commissaire** salue la volonté de la Municipalité de valoriser les données statistiques publiques et son adhésion à la charte suisse des statistiques publiques. Il soutient les conclusions du rapport, qu'il trouve bien construit et informatif. Concernant l'aide à la décision, il rappelle que les conseillers communaux disposent déjà de nombreux rapports et documents, même si leur consultation demande du temps.

Discussion particulière sur le modèle cantonal en matière prospective :

**Un commissaire** s'interroge sur les interactions entre la Ville et le Canton dans le domaine des statistiques, notamment pour savoir si les données sont simplement transmises par le Canton ou si une coordination existe entre les différents niveaux.

**Monsieur le Municipal en charge de SECURITE ET ECONOMIE**, comme le chômage ou l'aide sociale, sont publiées de manière coordonnée entre la Ville, le Canton et la Confédération. En revanche, l'organe cantonal de prospective fonctionne de manière indépendante et ne se concentre pas sur des données spécifiquement lausannoises. Les analyses concernant Lausanne sont surtout utilisées par les agences de notation, avec un travail de l'Office statistique qui fournit notamment des données sur les finances et l'évolution de la ville.

---

## Conclusion(s) de la commission :

**OUI** à l'unanimité pour les deux conclusions.

**Vote conclusion 1 :**                      **10 OUI**                      **0 NON**                      **0 ABST**

**Vote conclusion 2 :**                      **10 OUI**                      **0 NON**                      **0 ABST**

---

Lausanne, le 6 mars 2026

La rapportrice :  
Lana Damergi